

Observer les oiseaux des Deux-Sèvres sur **nature79.org**



Explication des valeurs du code d'atlas

Nidification possible

- 1 : Observation de l'espèce pendant sa période de nidification.
- 2 : Présence dans son habitat durant sa période de nidification.
- 3 : Mâle chanteur présent en période de nidification, cris supérieurs ou tambourinage entendu, mâle vu en parade.

Nidification probable

- 4 : Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification.
- 5 : Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle.
- 6 : Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes.
- 7 : Visite d'un site de nidification probable. Distinct d'un site de repos.
- 8 : Œuf isolé ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours.
- 9 : Présence physiologique : plaque incubatrice très vasculaire ou œuf présent dans l'oviducte. Observation sur un oiseau en main.
- 10 : Transport de matériel ou construction d'un nid ; forage d'une cavité (pica).

Nidification certaine

- 11 : Oiseau présentant une blessure ou blessant l'observateur, tels les canards, gallinacés, oiseaux de rivage, etc.
- 12 : Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison.
- 13 : Jeunes en chryx ou jeunes venant de quitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues distances.
- 14 : Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid, comportement niveleur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou trop bas).
- 15 : Adulte transportant un sac fécal.
- 16 : Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification.
- 17 : Coquilles d'œufs isolés.
- 18 : Nid vu avec un adulte cochant.
- 19 : Nid contenant des œufs ou des jeunes (vus ou entendus).

58 et seulement si un des cas ci-dessous n'est pas applicable

- 30 : Nidification possible.
- 40 : Nidification probable.
- 50 : Nidification certaine.
- 99 : Espèce absente malgré des recherches.

Pour la plupart des espèces, nous incitons les observateurs à ne PAS UTILISER LES CODES 1 et 2 qui ne fournissent pas vraiment d'information sur le statut nicheur des espèces. Les codes 30, 40, 50 se sont également pas recommandés. Le cas échéant, merci de fournir en remarques les éléments permettant l'attribution de ces codes.

Bonne prospection à tous !

